

TITRE PROFESSIONNEL AGENT DE PROPRETE ET D'HYGIENE

Secteur

Propreté

Titre Professionnel de Niveau V

Objectif

L'agent de propreté assure la propreté des locaux à usage professionnel, d'habitat collectif ou d'habitats privés. Il doit être capable de :

- ✓ Réaliser sa prestation en utilisant le matériel, les produits, les machines (monobrosse, autolaveuse...)
- ✓ Travailler en respectant pour chaque technique mise en œuvre, les modes opératoires dans chacune des étapes : préparation, réalisation, finition et rangement
- ✓ Respecter les règles de sécurité définies tant dans l'organisation et la préparation du chantier que dans l'utilisation des produits et matériels
- ✓ S'organiser dans son travail à partir des moyens mis à disposition et rendre compte.

Conditions d'accès / Pré-requis

Maîtrise de la langue française (lire, écrire et parler)

Recrutement avec CV après un entretien et un test

Contenu

Réaliser une prestation de service d'entretien manuel adaptée aux locaux, aux surfaces et à leur utilisation 105heures

- ✓ Réaliser l'entretien manuel des locaux à usage professionnel et/ ou privé
- ✓ Réaliser l'entretien manuel courant et périodique des sanitaires
- ✓ Réaliser l'entretien manuel des locaux dans le respect des protocoles liés à des environnements spécifiques

Réaliser une prestation de service d'entretien mécanisé et/ ou de remise en état mécanisée adaptée aux locaux, aux surfaces et à leur utilisation 203 heures

- ✓ Réaliser le lavage mécanisé ou la remise en état des sols durs
- ✓ Réaliser l'entretien mécanisé ou la remise en état des sols souples protégés ou non protégés
- ✓ Réaliser l'entretien mécanisé ou la remise en état des surfaces textiles

SST : 14 heures,

Habilitation électrique BS BEM : 14 heures,

Prévention des risques musculo-squelettiques : 14 heures,

Posture professionnelle : 14 heures,

Dossier professionnel : 21 heures,

Evaluation : 3 heures,

Examen : 4 heures

Soit 392 heures

Modalités et ressources pédagogiques

Utilisation tout au long de la formation de

- ✓ Cours théoriques et pratiques
- ✓ Plateformes pédagogiques
- ✓ Matériel technique
- ✓ Mises en situations

Formation en situation de travail

- ✓ Stage en entreprise



Quel public ?

Salariés



Financement - Coût

Possibilité de prise en charge

Nous contacter



Durée

Durée : 392heures

Rythme : 35h / semaine / mois



Validation

Examen avec passage devant un jury composé de professionnels : 4 h



Lieu(x)

Lycée CISSON – Toulon

Retrouvez les dates et nombre de places disponibles pour cette formation sur notre site internet

Contact :

LECHEVALIER Stéphane – 04 94 61 72 62

Email : greta.var-cisson@ac-nice.fr



Site Internet

www.legreta.com



RÉSEAU DES GRETA

académie de Nice

R1V11/V1

N° DECLARATION D'ACTIVITÉ
93 83 P 000 883

N° SIRET
198 309 239 000 38

CODE APE
8559 A

orientation
certification
conseil
proximité
► FORMATION
qualification
accompagnement
bilan

04/04/2019